



# L'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

## CAHIER D'INFORMATION

produit par



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



## ÉCONOMIE SOCIALE ET RURALITÉ : UN DYNAMISME PARTICULIER

L'économie sociale contribue à relever plusieurs défis du monde rural : occupation du territoire, prise en charge par le milieu, développement économique, développement durable, développement culturel et social, adaptation aux particularités du monde rural. «L'économie sociale pourra très difficilement se développer en milieu rural si on ne tient pas compte de ses caractéristiques

propres, affirme Jacques Proulx, président de Solidarité rurale. La densité de population est faible et les distances sont grandes.» Faisant preuve de dynamisme, d'imagination et de détermination, les entrepreneurs collectifs du monde rural apportent des solutions originales de développement économique et assurent le maintien et la vitalité des communautés locales.



Photos Coopérative de travail du Mont Lac-Vert

En 1996, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le centre de ski du Mont Lac-Vert au Saguenay-Lac-Saint-Jean, est en faillite. Les travailleurs forment une coopérative et achètent l'entreprise. Ensemble, ils développent alors le concept nature-culture. «Nous savions que pour sauver l'entreprise, nous devions offrir des services à toutes les saisons», note Alain Girard, directeur général de la Coopérative de travail du Mont Lac-Vert. Cela se traduit en 2001 par 84 000 personnes utilisatrices des installations, une augmentation de 38% depuis 1996.

Le site est le point de départ d'un sentier pédestre de 45 kilomètres offrant des refuges et des empla-

## UN CENTRE DE SKI... QUATRE SAISONS

tements de camping sauvage entre Hébertville et Laterrière. Le Mont Lac-Vert dispose d'une tour d'observation avec panneaux d'interprétation, d'une piste d'hébertisme et de 17 pistes de vélos de montagne dont six de descente. «Les cyclistes et les vélos montent par télésièges», précise le directeur général. De plus, l'organisme offre des activités culturelles 13 semaines par année, de la mi-juillet à la mi-octobre : forfaits souper-spectacle, revues musicales... Le moment fort : le Festival Montagn'Art, avec en prime la féerie des couleurs automnales.

«Le chiffre d'affaires du Mont Lac-Vert était de 726 000\$ en 1996, il était de un million en 2001, précise Alain Girard. La coopérative comptait 45 employés, elle en compte maintenant 54. La masse salariale annuelle s'élève à 400 000\$. Sans la formation de la coopérative de travail, le centre de ski n'existerait plus.»

Sur les 54 employés, 16 sont membres de la coopérative. La part sociale de chaque membre s'élève à 5000\$. Les membres travaillaient de 20 à 25 semaines jusqu'à l'an dernier. Aujourd'hui, la coopérative les emploie de 30 à 35 semaines; l'objectif étant d'élever ce nombre à 42.

Au niveau du nombre d'emplois, la coopérative est le principal employeur de la ville d'où une forte contribution à l'économie locale. La très vaste majorité des visiteurs sont des touristes et des citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui bénéficient ainsi d'activités de loisirs de qualité à proximité. De plus, la coopérative a établi une collaboration dans son volet culturel avec le Cégep d'Alma qui dispense une formation musicale de qualité : «Les étudiants en musique du cégep pourront se produire chez nous», affirme Alain Girard. La coopérative soutient également le développement d'autres entreprises d'Hébertville. Elle détient

le quart des actions de *Aventure grandeur-nature*, organisme en voie de transformation en coopérative de travail, qui offre un service d'hébergement et de tourisme-aventure.

«Le Québec compte de très belles régions, reconnaît Alain Girard. Ce qui fait que les gens les habitent, c'est la qualité de vie qu'ils se construisent et qu'ils préservent. Nous y contribuons de plusieurs façons.»



Le ministère de l'Industrie et du Commerce  
partenaire des entreprises d'économie sociale

[www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca)

Industrie  
et Commerce  
Québec

## L'ÉCONOMIE SOCIALE EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

C'est en 1987 que le gouvernement québécois remplace le régime des concessions forestières par un nouveau régime forestier instaurant les contrats d'approvisionnement et d'aménagement. Les concessions étaient une location de la forêt par l'État à d'importantes firmes, souvent des papetières, et le revenu des droits de concessions allaient au Conseil du trésor. Le revenu des droits de coupe demeure maintenant en région et finance l'aménagement forestier. «Par les concessions, quelques entreprises contrôlaient le territoire et toléraient parfois les autres entreprises, mais ne leur accordaient aucune garantie d'approvisionnement d'une année à l'autre», rappelle Denyse Julien, membre fondatrice de la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides, et aujourd'hui coordonnatrice du Centre de services au réseau d'entreprises, un OBNL des Laurentides qui regroupe des entreprises du secteur forestier : papetières, scieries, coopératives forestières.



Photos Coopérative Forestières des Hautes-Laurentides

**La plantation de la coopérative témoigne du choix engagé de l'entreprise d'agir dans une perspective intégrée de développement durable, de la coupe au reboisement.**

La coopérative contribue aussi au développement d'entreprises privées. Elle apporte son expertise technique à la création d'une scierie et contribue au capital-actions d'une autre. «Une partie des profits liés à la transformation retourne ainsi vers la forêt», signale la fondatrice de la coopérative. Maintenant plus viables, les scieries fournissent les papetières en copeaux de bois. Avantage écologique : la transformation du bois sur place évite la drave.



Le nouveau régime permet une utilisation optimale du potentiel forestier, le développement d'entreprises locales et un développement durable de la forêt. La Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides, fondée en 1978, a su utiliser ce nouveau régime pour prendre un plus grand essor. Elle est aujourd'hui considérée comme un leader en sylviculture. Conservation, entretien, régénération, reboisement de la forêt font partie intégrante du mode d'exploitation adopté par la coopérative.

Avec 650 employés, la coopérative constitue l'employeur privé le plus important de la MRC Papineau-Labelle.

**Centre de production des plants destinés au reboisement de la forêt.**



Photos Conférence des coopératives forestières du Québec

L'expertise écologique de la coopérative est reconnue par plusieurs voix très critiques de l'exploitation forestière au Québec. «Avec d'autres entreprises, note Denyse Julien, la coopérative a prôné l'importance d'exploiter la forêt pour répondre à l'ensemble des besoins, et ce, toujours dans une perspective de développement durable.»

## L'AGRICULTURE

Les années 1960 furent difficiles pour le milieu rural gaspésien. Le gouvernement fermait des villages et incitait les citoyens à devenir pêcheurs. Depuis le moratoire, certains pêcheurs deviennent agriculteurs.



**L'équipe féminine de la Coop de solidarité (3 administratrices, 1 secrétaire et 7 ouvrières agricoles)**

Aline Hébert préside le conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Rocher-Percé, formée en 1998 à Val d'Espoir, petite municipalité située à une dizaine de kilomètres de Percé. Cette coopérative était jusque là une coopérative d'utilisateurs, qui achetaient en commun les intrants agricoles. En plus du magasin, la coopérative opère

## L'AIDE DOMESTIQUE : S'ADAPTER À UN VASTE TERRITOIRE

Les services d'aide domestiques ont connu une phénoménale progression ces dernières années

en économie sociale. C'est aussi le cas dans les Laurentides. La coopérative de solidarité *Défi autonomie* d'Antoine-Labelle a vu le jour en 1998. Ses mandats : développer le marché d'aide domestique, offrir un service de soutien à domicile aux personnes en perte d'autonomie et créer des emplois durables et de qualité.

La coopérative dessert 900 clients répartis dans 22 municipalités du territoire où vivent quatre personnes au kilomètre carré avec l'un des plus faibles revenus par ménage au Québec. La coopérative compte trois points de services, séparés par une centaine de kilomètres. «Cela représente un important défi de gestion», reconnaît Michel Langevin, directeur de la coopérative.

Le service est essentiel au maintien à domicile. Outre l'entretien ménager, l'entreprise offre ses services pour entrer le bois de chauffage, déneiger et tondre le gazon. «Les terrains sont grands et il n'y a plus de petits voisins pour

effectuer ces travaux après l'école», souligne Michel Langevin.

En 1998, la coopérative comptait 22 employés fournissant 21 000 heures de travail. En 2001, elle en compte 72, pour 50 000 heures de travail. Le salaire horaire varie actuellement entre 8,30\$ et 10,20\$. Près de la moitié des personnes travaillent plus de 30 heures par semaine. «La foresterie constitue le moteur de la région, les services publics offrent de nombreux emplois, mais il fallait en développer pour les personnes faiblement scolarisées», note Michel Langevin. La coopérative joue un rôle majeur à ce niveau.»

Les clients déboursent de quatre à dix dollars l'heure, le gouvernement québécois comble la différence jusqu'à concurrence de 14\$. En milieu rural, il ajoute deux dollars l'heure pour tenir compte du temps et des frais de transport. Ces revenus, auto générés, constituent 85% du budget de la coopérative, le reste provient de subventions.



Renée-Planteau

## EN GASPÉSIE, OUI C'EST VIABLE

maintenant un Centre d'interprétation et de formation agro-écologique et une ferme écologique.

L'an dernier, la coopérative a donné une formation sur mesure de 900 heures et une formation en agriculture menant à l'octroi d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). Quinze personnes par groupe suivaient la formation. Plusieurs d'entre elles sont des pêcheurs ou des travailleurs d'usines de transformation du poisson qui avaient perdu leur emploi. La coopérative de solidarité compte 150 membres et 25 personnes y travaillent environ 20 semaines par année. La coopérative dont elle est issue n'employait qu'une seule personne.

«Nous offrons une formation pratique, affirme Aline Hébert. Nous exploitons une ferme de 10 hectares de légumes biologiques et de certaines plantes médicinales.» Quelque 80% de la production sort de la Gaspésie et une partie se rend sur le marché new-yorkais.

Soulignons un juste retour des choses : la ferme et le Centre d'interprétation se sont installés sur le terrain occupé naguère par une importante école d'agriculture que géraient les clercs du Saint-Viateur entre les années 1930 et 1960. Cette école fut fermée et brûlée.

Le village accorde beaucoup d'importance à la coopérative. «L'an dernier, souligne Aline Hébert, un fort vent a détruit notre serre. Un citoyen a fait pression pour que le fournisseur nous donne de nouveaux matériaux. Il invoquait que nous avions été mal conseillés. Le fournisseur nous a donné une nouvelle serre. Ce sont les citoyens qui l'ont installée; ils ont refusé d'être payés pour ce travail.»

Les plantes médicinales de la Coop





## UNE MRC OÙ LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PULLULENT



**Tourisme, culture, consommation et services collectifs :**  
les entrepreneurs du monde rural choisissent l'économie sociale pour se développer.



**Les CPE, une force vitale dans le monde rural.**

La plus petite MRC du Québec, les Basques, dans le Bas-Saint-Laurent, regroupe moins de 10 000 habitants répartis dans 11 municipalités. L'entrepreneuriat collectif y occupe une place significative et est grandement soutenu par le Centre local de développement des Basques (CLD). On y retrouve des coopératives de consommation alimentaire, un poste à essence, une entreprise de transport collectif, une entreprise d'aide domestique, une coopérative de solidarité d'utilisateurs de kayak de mer, une entreprise de production théâtrale, un centre de récupération, une entreprise manufacturière,

une coopérative d'utilisation de machinerie agricole, une coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre agricole, une quincaillerie et un centre de la petite enfance.

Le CLD soutient notamment le développement du transport collectif dans la région. «Nous tentons d'intégrer les transports adaptés et scolaire aux besoins de la population en transport collectif», illustre Jérôme Caron, agent d'économie sociale au CLD des Basques. L'Éveil des Basques, un OBNL de personnes handicapées, gère le transport collectif dans la région. «Ce service a l'avantage de faciliter le transport, mais risque aussi de déplacer les achats des gens dans les grands centres de la région, observe Jérôme Caron. Nous sensibilisons la population à l'importance de la consommation locale. En même temps, nous comprenons fort bien qu'elle souhaite bénéficier des rabais qu'offrent les grandes surfaces. Plusieurs ont besoin de ces économies pour se loger.»

Il souhaite que les acteurs économiques, notamment en économie sociale, soient plus conscients de leur rôle de soutien à l'économie locale. «Le CLD est parfois perçu comme un éteignoir. Si un projet de développement a pour effet de nuire à un service semblable offert dans la même localité, nous tentons de convaincre les promoteurs que le soutien au développement local passe aussi par le respect de la concurrence. Notre argumentation n'est pas toujours bienvenue.»

L'agent d'économie sociale du CLD plaide aussi pour un meilleur maillage entre les différents services offerts. Par exemple, un centre culturel pourrait promouvoir l'expression artistique des jeunes qui fréquentent l'école. «Le développement d'une vision globale représente un défi important, difficile pour les administrateurs bénévoles d'une entreprise qui compte peu ou pas d'employés», reconnaît Jérôme Caron.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes



**Le Chantier de l'économie sociale** est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



**Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)** est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants :

Chantier : (514) 899-9916  
CSMO-ÉSAC : (514) 259-7714  
RISQ : (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes : 1-888-251-3255



**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)**, organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat. Le CSMO-ÉSAC est financé par Emploi-Québec.

Production de ce cahier : Carine Guidicelli, Louise Lafortune, Jean Robitaille

Graphisme : Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

**FONDACTION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

**La Caisse d'économie  
Desjardins des Travailleuses  
et Travailleurs (Québec)**